







Vente de Meubles

POUR CAUSE DE DÉPART.

LUNDI 30 DECEMBRE 1859, à une heure de relevée, et jours suivants s'il y a lieu,

IL SERA PROCÉDÉ,

en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BIAR, notaire à Liège, place Saint-Paul, N. 62,

A LA VENTE

D'UN BON MOBILIER,

consistant : en Garderobes, Commodes, Secrétaires, Tables, Chaises, canapés, le tout en chêne, miroirs, une horloge, avec sa caisse, couvertures de lit, batterie de cuisine, grande quantité de beaux et bon linges de table, etc. etc.

ARGENT COMPTANT.

Vente de Meubles,

PAR SUITE DE DÉCÈS.

MARDI 31 de ce mois, à 9 heures,

IL SERA PROCÉDÉ,

au N. 44-259, rue devant la Madelaine, en cette ville,

A LA VENTE PUBLIQUE

DES

MEUBLES ET EFFETS

de la succession de Mlle. M. O. JACOBY ; parmi lesquels se trouvent Garderobes, Commodes, Fauteuils, Pendule, Horloge, Linges, Vins, etc. etc.

Le lundi 23 décembre courant, à 11 heures, M<sup>e</sup> DUSART, notaire, VENDRA aux enchères, en son étude, rue Féronstrée :

1<sup>o</sup> Une MAISON, avec FORGE, faubourg Vivegnis, cotée 410, joignant à Wéry et à l'épouse Mordan.

2<sup>o</sup> Et deux pièces de VIGNES, et un petit jardin au bas, le tout contigu, situé même faubourg, contenant 4 verges grandes 15 petites, joignant à MM. Vanzuylen, Dupont-Fabry, Lovinfosse et Lambert Chaumont. S'adresser audit notaire DUSART.

LE LUNDI, 30 DECEMBRE 1859, à 10 heures du matin,

M<sup>e</sup> WASSEIGE, notaire à Liège, VENDRA AUX ENCHÈRES, devant M. CHOKLER, juge-de-paix des cantons sud et ouest de la ville de Liège, en son bureau, rue d'Amay,

LES

IMMEUBLES,

DONT LA DÉSIGNATION SUIT, SAVOIR :

1<sup>er</sup> lot.

UNE MAISON DE COMMERCE, sise à Liège, rue Tournant-St.-Hubert, cotée 674 ancien et 25 nouveau, portant l'enseigne du Maillet d'Or, avec grande boutique et deux comptoirs, place à manger et cuisine, au rez-de-chaussée ; chambres et greniers aux étages, cour, pompe, citerne à eau de pluie, paxhuse, cave, et souterrain, joignant d'un côté à M. Lavaley, d'un autre à M. Hoche, par derrière au deuxième lot, et par devant à la rue.

2<sup>me</sup> lot.

UNE AUTRE MAISON ET DÉPENDANCES, sise à Liège, rue Mont-St.-Martin, cotée 654 ancien et 20 nouveau, joignant d'un côté à M. Lavalley, d'un autre à M. Decharneux, par devant à la rue, et par derrière au 1<sup>er</sup> lot.

Ces IMMEUBLES après avoir été vendus séparément seront ensuite réunis en seul lot.

Les adjudicataires auront de très-grandes facilités pour le paiement du prix.

S'adresser au bureau de M. le juge-de-paix, ou audit notaire, pour connaître les conditions.

OUVERTURE

d'un deuxième cours

DE

COMMERCE

ET

DE LANGUE ALLEMANDE.

M. WIES, professeur de Langue Allemande et de Comptabilité commerciale, ouvrira le 26 décembre courant, un DEUXIEME COURS DE COMMERCE et de LANGUE ALLEMANDE. — Les leçons de ce cours se donneront, ainsi que celles du premier, dont le second mois commencera le 20, TOUS LES SOIRS et trois fois par semaine pour chaque cours; savoir : les Lundi Mercredi et Vendredi pour le cours primitif, de 6 1/2 à 7 1/2 heures, et le nouveau cours de 5 à 6 heures, pour le COMMERCE, qui comprend la Tenue des Livres en parties simple et double, la Correspondance, les Changes, etc.; et les Mardi, Jeudi et Samedi, aux mêmes heures, pour la LANGUE ALLEMANDE, enseignée, ainsi que le Commerce, d'après les méthodes promettant les progrès les plus rapides, et, à la fois, par principes et PAR LA CONVERSATION.

PRIX DES DEUX COURS RÉUNIS : 10 FRANCS par mois. UN SEUL COURS : 6 FRANCS » »

On s'inscrit pour l'un et l'autre cours de 2 1/2 à 5 1/2 heures de l'après-dîner, chez le professeur, PIED DE PIERREUSE, n. 12, ancienne maison Deponthière.

Mardi 31 de ce mois,

A 10 HEURES,

Le notaire PAQUE, ADJUGERA en son étude, rue Souverain-Pont, à Liège, sur LA MISE A PRIX DE 1600 FR.

UNE

pièce de houblonnière

et TERRE de 26 ares 15 centiares, (6 verges), située en Droixhe, lieu dit Elveau, commune de Jupille joignant aux époux Médre-Neuray.

COUR D'APPEL DE LIEGE.

Les commissaires soussignés, conseillers en la cour d'appel de Liège, invitent les sieurs Noël et Laurent BOURGUIGNON, frères et Paul CASTERMANS, demeurant à Liège, ainsi que leurs créanciers, à comparaître dans la salle du conseil de la première chambre civile de la cour, le mardi 31 décembre 1859, à trois heures de relevée, pour être entendus dans leurs observations sur la demande de sursis, adressée à Sa Majesté, par les dits BOURGUIGNON et CASTERMANS, et déposée au greffe de la cour, où les intéressés pourront en prendre communication. La présente ordonnance sera insérée dans les journaux de Liège, à trois reprises de huit jours en huit jours. Fait à Liège, le neuf décembre 1859.

(Signés) THIONUS, STAS.

Le LUNDI 6 JANVIER 1840, à 10 heures,

M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège, VENDRA aux enchères, devant M. le juge-de-paix des cantons Nord et Est de cette ville, en son bureau, rue Neuve, derrière le Palais,

les immeubles et rentes

Dont la désignation suit, savoir :

1<sup>er</sup> lot. — Une PIÈCE DE TERRE de onze verges grandes environ, située devant Hauregard, commune de la Reid, détenue par Dieudonné Crahay.

2<sup>me</sup> lot. — Une PIÈCE DE TERRE, contenant neuf verges grandes onze petites, située en Haute-Droixhe, commune de Grivegnée, détenue par les frères et sœurs Dolne.

3<sup>me</sup> lot. — Une RENTE de quatre setiers d'épeautre, due par la veuve Laurent Cornet et ses enfants, de Grâce-Montegnée.

4<sup>me</sup> lot. — La moitié 1. d'une rente de huit muids d'épeautre, et 2. d'une de 12 fr. 15 c., dues par Louis Donville, chef de division au gouvernement provincial.

5<sup>me</sup> lot. Une RENTE de dix setiers d'épeautre, due par Simon-Joseph Wegrin, d'Oteppe, et consors.

S'adresser au bureau de M. le juge-de-paix, ou audit notaire, pour connaître les conditions.

MINISTÈRE DES FINANCES,

ADMINISTRATION

DE

L'ENREGISTREMENT DES DOMAINES ET DES FORÊTS.

DIRECTION DE LIEGE.

ADJUDICATION

DES

Droits de Navigation

A PERCEVOIR SUR LA MEUSE PENDANT L'ANNÉE 1840.

Il sera procédé le JEUDI 26 décembre 1859, à 11 heures du matin, à l'hôtel du gouvernement provincial à Liège, devant M. le gouverneur, en présence de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées et du directeur de l'enregistrement, des domaines et forêts, à l'adjudication pour le terme d'une année à commencer le 1<sup>er</sup> janvier 1840, des droits de navigation à percevoir sur la Meuse, aux bureaux de Huy, Fragnée et Lixhe.

Elle aura lieu au rabais; d'abord pour les trois bureaux réunis et ensuite en détail pour chaque bureau; l'adjudication la plus favorable prévaudra.

Le cahier des charges et conditions est déposé au gouvernement provincial, dans les bureaux de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, du directeur de l'enregistrement et des domaines, et des receveurs des domaines de la province, où on peut en prendre connaissance.

A Liège, le 18 décembre 1859.

Le directeur de l'enregistrement de domaines et forêts, BURNAY.

PROVINCE DE LIEGE.

AVIS

JEUDI 26 décembre 1859, à neuf heures du matin,

il sera procédé à l'hôtel du gouvernement à Liège, pardevant M. le gouverneur de cette province ou son délégué, à l'adjudication aux enchères et à l'extinction des feux, de la

PERCEPTION

DU

droit de Navigation

aux bureaux établis ci-après, savoir :

- 1<sup>o</sup> A Chénée sur la Vesdre.
2<sup>o</sup> A Douxflamme, sur l'Emblève.
Le cahier des charges est déposé à l'Hôtel du Gouvernement à Liège, et dans les bureaux des commissaires d'arrondissement de Huy et Liège.
Liège, le 19 décembre 1859.

Sous Presse:

CHEZ C. KERSTEN,

IMPRIMEUR DE L'ÉVÊCHÉ A LIÈGE.

EXPOSÉ

DES VRAIS PRINCIPES

SUR

L'INSTRUCTION PUBLIQUE,

PRIMAIRE ET SECONDAIRE,

CONSIDÉRÉE DANS SES RAPPORTS AVEC LA RELIGION,

PAR MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE LIÈGE.

(Cet ouvrage sera divisé en trois parties: la première paraîtra sous peu de jours.)

A LOUER dès maintenant une MAISON, place St.-Paul, n<sup>o</sup> 56 (ancien), pouvant très-bien se diviser en deux habitations nouvellement restaurées, ayant caves très-vastes, beaux greniers, une 20<sup>e</sup> de chambres dont cinq fort grandes, pompes et deux caves. S'adresser à la maison joignante n<sup>o</sup> 55, de neuf à onze heures du matin.

CHEMIN DE FER. — HEURES DE DÉPART.

Table with columns for destination (e.g., Bruxelles, Anvers, Liège) and departure times for various train services.

BOURSES.

PARIS, LE 19 DÉCEMBRE.

Table of stock market prices in Paris, listing various securities and their values.

AMSTERDAM, LE 19 DÉCEMBRE.

Table of stock market prices in Amsterdam, including exchange rates and local securities.

ANVERS, LE 20 DÉCEMBRE.

Table of stock market prices in Antwerp, showing exchange rates and local market data.

BRUXELLES, LE 20 DÉCEMBRE.

Table of stock market prices in Brussels, listing various financial instruments and their prices.

VIENNE, LE 12 DÉCEMBRE.

Métalliques 5 p. c., 107 7/8. — Actions de la Banque 1670.

Imprimerie de J. B. Nossent, rue du Pot-d'Or, n. 622, à Liège.